Docusign Envelope ID: 25A87218-117D-474B-8325-1567486712C0

ABERNARD
Société par actions simplifiée
au capital de 116 494 euros
Siège social : 17 Rue Blaise Pascal
79000 NIORT
819 110 511 RCS NIORT

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26 MARS 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2025

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élevant à 749 779 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	749 779 euros
A titre de dividendes Soit 1,99 euros par action	232 145 euros
Le solde	517 634 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 2 828 695 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividendes distribués (€)	Revenus éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158) (€)	Revenus non éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158) (€)
N-1	122 500,00	122 500,00	0,00
N-2	175 000,00	175 000,00	0,00
N-3	175 000,00	175 000,00	0,00

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 26 MARS 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président

Signé par :
Arnaud BERNARD
31AB63D2BE8E46C...

Docusign Envelope ID: 25A87218-117D-474B-8325-1567486712C0

Signé par :
Arnaud BERNARD
31AB63D2BE8E46C...
Certifiés conformes

edi-tdfc

① BILAN – ACTIF

DGFiP N° 2050

Désignation de l'entreprise : SAS ABernard — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 17 RUE BLAISE PASCAL 79000 NIORT — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 81911051100022 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 30/09/2025

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	101086	AU 18555	82530
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU	1177970	CV	1177970
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD	15	BE	15
	Prêts	BF	209520	BG	209520
	Autres immobilisations financières *	BH	584	BI	584
	TOTAL (II)	BJ	1489177	BK 18555	1470621
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	532812	BY	532812
	Autres créances (3)	BZ	1465792	CA	1465792
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD	717305	CE	717305
	Disponibilités	CF	139527	CG	139527
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI	
	TOTAL (III)	CJ	2855437	CK	2855437
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	4344614	1A 18555	4326058

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 22973 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * — Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Edité à partir de Loop V5.39.1

Docusign Envelope ID: 25A87218-117D-474B-8325-1567486712C0

edi-tdfc

② BILAN — PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051

Désignation de l'entreprise : SAS ABernard — Néant ☐ *

Exercice N : 30092025

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 116494)		DA	116494
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	287416
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC	
	Réserve légale (3)		DD	11649
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)		DG	2311061
	Report à nouveau		DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	749779
	Subventions d'investissement		DJ	
	Provisions réglementées *		DK	2308
	TOTAL (I)		DL	3478710
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
	Avances conditionnées		DN	
	TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	
	Provisions pour charges		DQ	
	TOTAL (III)		DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	82860
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	514384
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	13920
	Dettes fiscales et sociales		DY	187258
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
	Autres dettes		EA	48925
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	
	TOTAL (IV)		EC	847348
	Ecarts de conversion passif * **(V)**		ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	4326058

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont : Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont : Écart de réévaluation libre	1D	
	Dont : Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	783777
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Edité à partir de Loop V5.39.1

Docusign Envelope ID: 25A87218-117D-474B-8325-1567486712C0

edi-tdfc

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052

Désignation de l'entreprise : SAS ABernard — Néant ☐ *

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC	
	Production vendue biens *	FD		FE	FF	
	Production vendue services *	FG	1009881	FH	FI	1009881
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1009881	FK	FL	1009881
	Production stockée *				FM	
	Production immobilisée *				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	487
	Autres produits (1) (11)				FQ	1845
	Total des produits d'exploitation (2) **(I)**				FR	1012214
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	41180
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	11333
	Salaires et traitements *				FY	168496
	Charges sociales (10)				FZ	91038
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations -dotations aux amortissements (14)*				GA	18555
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions				GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)				GE	3
	Total des charges d'exploitation (4) **(II)**				GF	330607
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					GG	681606
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	283099
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	8833
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	45617
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	606
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
	Total des produits financiers (V)				GP	338156
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	27653
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
	Total des charges financières (VI)				GU	27653
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)					GV	310503
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)					GW	992109

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Edité à partir de Loop V5.39.1

Docusign Envelope ID: 25A87218-117D-474B-8325-1567486712C0

edi-tdfc

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053

Désignation de l'entreprise : SAS ABernard — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) **(VII)**	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 *ter*)	HG	1284
	Total des charges exceptionnelles (7) **(VIII)**	HH	1284
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	-1284
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	241046
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1350370
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	600591
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	749779

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1G	
(3) Dont	— Crédit-bail mobilier *	HP	
	— Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6*bis*)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C.G.I.)	HX	
(6*ter*)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	487
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 / obligatoires A9		
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS	

		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels :		
	Détail en annexe		

		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		

Edité à partir de Loop V5.39.1

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Docusign Envelope ID: 25A87218-117D-474B-8325-1567486712C0

SAS ABernard

Annexe aux comptes annuels
Date de clôture : 30/09/2025

Docusign Envelope ID: 25A87218-117D-474B-8325-1567486712C0

Table des matières

1. Faits caractéristiques de l'exercice 2
1.1. Evénements principaux 2
1.2. Principes, règles et méthodes comptables 2

2. Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat 3
2.1. Actif immobilisé 3
2.1.1. État de l'actif immobilisé (brut) 4
2.1.2. Amortissements de l'actif immobilisé 6
2.1.3. Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture 8
2.1.4. Précisions sur certains éléments de l'actif immobilisé. 8
2.1.5. Informations relatives aux filiales et participations 9
2.2. Actif circulant 10
2.2.1. Actif circulant / dépréciations 10
2.3. Dépréciations de l'actif 10
2.4. Capitaux propres 12
2.4.1. Capital social 12
2.4.2. Variation des capitaux propres 12
2.4.3. Provisions réglementées 13
2.5. Passifs et provisions 13
2.5.1. Provisions 13
2.5.2. Détail des produits à recevoir et des charges à payer 14
2.6. État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice 16
2.7. Compte de résultat 18
2.7.1. Ventilation du chiffre d'affaires 18
2.7.2. Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits 18

3. Informations relatives à la fiscalité 19
3.1. Impôt sur les bénéfices 19
3.1.1. Ventilation 19

4. Informations au titre des opérations réalisées avec des parties liées 20

5. Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan 21
5.1. Engagements financiers donnés et reçus 21
5.1.1. Engagement pris en termes de congés payés en cas d'arrêt maladie 21
5.1.2. Les engagements de retraites et avantages assimilés 21
5.1.3. Informations relatives à l'effectif 22

Docusign Envelope ID: 25A87218-117D-474B-8325-1567486712C0

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Evénements principaux

- A compter du 01/10/2024, la SCI BERNARD intègre le groupe d'intégration fiscale de la société selon l'option formulée en mai 2024.
- Acquisition le 05/02/2025 de 2 000 titres de la société PHOENIX, la SAS ABERNARD est dorénavant propriétaire de 14% des titres composant le capital de la société.
- Acquisition le 29/09/2025 de 15 000 actions de la société ATLANTIC TOLERIE, la SAS ABERNARD est dorénavant propriétaire de 100% des titres composant le capital de la société.

1.2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Docusign Envelope ID: 25A87218-117D-474B-8325-1567486712C0

2. Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

2.1. Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d’échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l’acquisition ou la production d’un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés

Docusign Envelope ID: 25A87218-117D-474B-8325-1567486712C0

2.1.1. État de l'actif immobilisé (brut)

	Immobilisations	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorporelles	Frais d'établissement et de développement - **TOTAL I**	-	-	-	-
	Autres postes d'immobilisations incorporelles - **TOTAL II**	-	-	-	-
Corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Construction sur sol propre	-	-	-	-
	Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agencts et am. des constructions	-	-	-	-
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
	Matériel de transport	-	-	-	101 086
	Matériel de bureau et mobilier informatique	-	-	-	-
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-
	TOTAL III	-	-	-	101 086
Financière	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	1 025 971	152 000	-	1 177 971
	Autres titres immobilisés	15	-	-	15
	Prêts et autres immobilisations financières	231 673	-	21 568	210 105
	TOTAL IV	1 257 659	152 000	21 568	1 388 091
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	1 257 659	152 000	21 568	1 489 177

Docusign Envelope ID: 25A87218-117D-474B-8325-1567486712C0

2.1.1.1Aménagement du cadre général – Augmentations

Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles			101 086*		
Immobilisations financières			152 000**		
TOTAL			***253 08***		

*Immobilisation corporelle : Acquisition d'un véhicule pour une valeur de 101 086.20€
** Immobilisations financières :

- Acquisition de 15 000 actions de la SAS ATLANTIC TOLERIE
- Acquisition de 2 000 titres de participation de la SAS PHOENIX

2.1.1.2Aménagement du cadre général – Diminutions

Néant.

Docusign Envelope ID: 25A87218-117D-474B-8325-1567486712C0

2.1.2. Amortissements de l'actif immobilisé

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement - **TOTAL I**		-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles - **TOTAL II**		-	-	-	-
Terrains		-	-	-	-
Constructions	Sur sol propre	-	-	-	-
	Sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels		-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
	Matériel de transport	-	18 556	-	18 556
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	-	-	-
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
TOTAL III		-	18 556	-	18 556
TOTAL GÉNÉRAL. (I+II+III)		-	18 556	-	18 556

Docusign Envelope ID: 25A87218-117D-474B-8325-1567486712C0

2.1.2.1Aménagement du cadre général - Augmentations

Augmentations (Dotations) de l'exercice	Ventilation des dotations			
	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		18 556		
TOTAL		*18 556*		

Catégories d'immobilisations	Postes du résultat avec dotation		
	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles	18 556		
TOTAL	18 556		

2.1.2.2Durées d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Matériel de transport	Linéaire	5 ans

Docusign Envelope ID: 25A87218-117D-474B-8325-1567486712C0

2.1.3. Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture

Cf. 2.1.2 et 2.1.3

Amortissement et dépréciation	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
		Amortissement	Dépréciation	Amortissement	Dépréciation	
Incorporelles	-	-	-	-	-	-
Corporelles	-	18 556	-	-	-	18 556
Financières	-		-		-	-
TOTAL	-	18 556	-	-	-	18 556

2.1.4. Précisions sur certains éléments de l'actif immobilisé.

2.1.4.1Frais d'acquisitions des titres

Les frais d'acquisitions des titres de la SCI BERNARD d'un montant de 6 420 €, sont amortis fiscalement via un amortissement dégressif sur 5 ans.

Docusign Envelope ID: 25A87218-117D-474B-8325-1567486712C0

2.1.5. Informations relatives aux filiales et participations

A. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations

Filiales (+ de 50 % capital détenu).	Capital / Rés. et report avant affect.	Quote-part % / Dividendes	Valeurs comptables des titres détenus Brute	Valeurs comptables des titres détenus Nette	CA Hors taxes / Résultats	Prêts/avances non remboursés / Cautions
SAS PANTOMECA	115 000 1 967 452	99% 264 448	613 800	613 800	12 644 046 555 615	16 033 (sd) /
	Observation : Bilan 30/09/2025					
SCI JLB	10 000 645 925	99.99% 0	9 999	9 999	335 363 212 732	300 723 (sc) /
	Observation : Bilan 31/12/2024					
SCI ABERNARD	10 000 259 196	100% /	395 752	395 752	226 289 32 493	1 204 902 (sd) /
	Observation : Bilan 30/09/2025					
SAS ATLANTIC TOLERIE	150 000 /	100% /	150 000	150 000	0€ /	/ /
	Observation : première clôture au 30/09/2025 (sans activité)					

Participations (10 à 50% capital détenu)	Capital / Rés. et report avant affect.	Quote-part % / Dividendes	Valeurs comptables des titres détenus Brute	Valeurs comptables des titres détenus Nette	CA Hors taxes / Résultats	Prêts/avances non remboursés / Cautions
SAS PHOENIX	14 000 /	14.29% /	2 000	2 000	/ /	/ /
	Observation : première clôture 31/12/2025.					

Docusign Envelope ID: 25A87218-117D-474B-8325-1567486712C0

2.2. Actif circulant

2.2.1. Actif circulant / dépréciations

Tableau des dépréciations de l'actif

Rubriques (a)	Situations et mouvements (b)			
	A	B	C	D
	Dépréciations au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice (c)
Stocks	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Autres	607	-	607	-
TOTAL	*607*	-	*607*	-

2.3. Dépréciations de l'actif

Rubriques (a)	Situations et mouvements (b)			
	A	B	C	D
	Dépréciations au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice (c)
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations financières	-	-	-	-
Stocks	-	-	-	
Créances	-	-	-	-
Autres	607	-	607	-
TOTAL	*607*	-	*607*	-

Docusign Envelope ID: 25A87218-117D-474B-8325-1567486712C0

Les évènements qui ont conduit à la dépréciation sont les suivants :

Description de l'actif	Valeur Actuelle	VNC	Dépréciation		
			Dotation	Reprise	Poste résultat (1)
MV latente placement N (1)	*0*	*0*		*607*	

(1) Financier

Docusign Envelope ID: 25A87218-117D-474B-8325-1567486712C0

2.4. Capitaux propres

2.4.1. Capital social

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice, ou les mouvements de l'exercice sont décrits ci-après ;	Nombre d'actions	Valeur en capital
Position début de l'exercice	116 494	116 494
Mouvements :	/	/
.....		
.....		
.....		
Position fin de l'exercice	116 494	116 494

2.4.2. Variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	116 494	-	-	116 494
Réserves, primes et écarts (1)	904 264	1 705 864	-	2 610 128
Report à nouveau	1 077 667	-	1 077 667	-
Résultat	750 697	749 780	750 697	749 780
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	1 024	1 284	-	2 308
Autres	-	-	-	-
TOTAL	2 850 146	2 456 928	1 828 364	3 478 710

(1) Dont prime d'émission lors de l'apport des 6 000 titres de la SCI Bernard, détenues par monsieur Bernard Arnaud, à la société A Bernard d'un montant de 287 417 € le 09/05/2022.

Docusign Envelope ID: 25A87218-117D-474B-8325-1567486712C0

2.4.3. Provisions réglementées

Nature des Provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentation : Dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	-	-	-	-
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	-	-	-	-
Provisions pour hausse des prix	-	-	-	-
Amortissements dérogatoires	1 024	1 284	-	2 308
Dont majorations exceptionnelles	-	-	-	-
Provisions pour prêts d'installation	-	-	-	-
Autres provisions réglementées	-	-	-	-
TOTAL	1 024	1 284	-	2 308

2.5. Passifs et provisions

2.5.1. Provisions

	Situations et mouvements (b)			
	A	B	C	D
Rubriques (a)	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	*Provisions à la fin de l'exercice (C)*
Provisions réglementées	1 024	1 284	-	*2 308*
Provisions pour risques	-	-	-	-
Provisions pour charges	-	-	-	-
TOTAL	*1 024*	*1 284*	-	*2 308*

Provision règlementée sur les frais d'acquisitions des titres de la SCI BERNARD, amortissement dérogatoire sur 5 ans.

Docusign Envelope ID: 25A87218-117D-474B-8325-1567486712C0

2.5.1.1Aménagement du cadre général – Augmentations

Augmentations (dotations) de l'exercice	Ventilation des augmentations (dotations)		
	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Provisions réglementées		1 284	
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL			

2.5.2. Détail des produits à recevoir et des charges à payer

2.5.2.6. *Produits à recevoir*

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	585
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	18 651
Valeurs mobilières de placements	9 182
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	532 812
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Etat	2 583
Divers	-
TOTAL	563 813

Docusign Envelope ID: 25A87218-117D-474B-8325-1567486712C0

2.5.2.7. *Charges à payer*

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	4 525
Charges sociales provisionnées	1 830
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	24 629
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	13 920
RRR à accorder, avoirs à établir	48 925
Participation des salariés	-
Personnel	20 520
Sécurité sociale	1 851
Autres charges fiscales	2 403
Divers	-
TOTAL	118 603

Docusign Envelope ID: 25A87218-117D-474B-8325-1567486712C0

2.6. État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

ETAT DES CREANCES			Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		-	-	-
	Prêts		-	-	-
	Autres immobilisations financières		585	585	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		-	-	-
	Autres créances clients		532 812	532 812	-
	Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie*	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée*	209 520	22 389	187 131
	Personnel et comptes rattachés		-	-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	10 935	10 935	-
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
		Divers	2 583	2 583	-
	Groupe et associés		1 433 902	1 433 902	-
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		18 373	18 373	-
Charges constatées d'avance			-	-	-
TOTAL			2 208 709	2 021 578	187 131

Prêts Accordés en cours d'exercice	-
Remboursements obtenus en cours d'exercice	21 508

Docusign Envelope ID: 25A87218-117D-474B-8325-1567486712C0

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-	-
Autres emprunts obligataires		-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	-	-	-	-
	à plus d'1 an à l'origine	82 860	19 289	63 572	-
Emprunts et dettes financières divers		-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés		13 920	13 920	-	-
Personnel et comptes rattachés		25 045	25 045	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		27 191	27 191	-	-
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	24 482	24 482	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	102 042	102 042	-	-
	Obligations cautionnées	-	-	-	-
	Autres impôts, taxes et assimilés	8 499	8 499	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-	-	-
Groupe et associés		514 385	514 385	-	-
Autres dettes (dont relatives à des opérations de pension de titres)		48 925	48 925	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie		-	-	-	-
Produits constatés d'avance		-	-	-	-
TOTAL		847 349	783 777	63 572	-

Emprunts souscrits en cours d'exercice	100 000
Emprunts remboursés en cours d'exercice	17 140
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques à la clôture	199 226

Docusign Envelope ID: 25A87218-117D-474B-8325-1567486712C0

2.7. Compte de résultat

2.7.1. Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Productions vendues : - Biens	-	-	-
- Services	1 009 881	-	1 009 881
Chiffre d'affaires net	1 009 881	-	1 009 881

2.7.2. Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits

Honoraires des commissaires aux comptes

	CAC 1
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	*6 495*
Au titre d'autres prestations	/
Honoraires totaux	*6 495*

Docusign Envelope ID: 25A87218-117D-474B-8325-1567486712C0

3. Informations relatives à la fiscalité

- Société intégrée fiscalement avec la société tête de groupe ABernard.

Intégration fiscale à compter du 01/10/2022 :

La société Pantoméca autorise la société ABERNARD SAS., à se constituer seule redevable de l'impôt sur les résultats de ladite société, à compter du 1er octobre 2022, en vue de la détermination du résultat d'ensemble du groupe, conformément aux dispositions de l'article 223 A du Code Général des Impôts.

Intégration fiscale à compter du 01/10/2024 :

La société SCI Bernard autorise la société ABERNARD SAS., à se constituer seule redevable de l'impôt sur les résultats de ladite société, à compter du 1er octobre 2024, en vue de la détermination du résultat d'ensemble du groupe, conformément aux dispositions de l'article 223 A du Code Général des Impôts.

3.1. Impôt sur les bénéfices

3.1.1. Ventilation

		Résultat courant	Résultat exceptionnel
Résultat avant impôts		992 110	-1 284
Impôt au taux de :	25	241 367	-321
Crédit impôt		-	-
Résultat après impôts		750 743	-963

Méthode employée :

Les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature en résultat courant et résultat exceptionnel.

Docusign Envelope ID: 25A87218-117D-474B-8325-1567486712C0

4. Informations au titre des opérations réalisées avec des parties liées

Parties liées	Nature de la convention avec la partie liée	Montant des transactions avec la partie liée	Autres informations (ex poste des comptes) nécessaire à l'appréciation
SCI JLB	Convention de trésorerie	-300 723	Compte courant créditeur
	Convention de trésorerie	- -14 436	Intérêts compte courant créditeur
	Convention de prestations	- -2 817	Prestations service groupe
SCI BERNARD	Convention de trésorerie	1 204 902	Compte courant débiteur
	Convention de trésorerie	14 596	Intérêts compte courant débiteur
	Intégration fiscale	10 832	Compte d'intégration fiscale
	Convention de prestations	-2 817	Prestations service groupe
SAS PANTOMECA	Convention de trésorerie	16 033	Compte courant débiteur
	Convention de trésorerie	4 055	Intérêts compte courant débiteur
	Intégration fiscale	183 484	Compte d'intégration fiscale
	Convention de prestations	-259 229	Prestations service groupe
	Acte Unanime	-742 200	Rémunération présidence

Docusign Envelope ID: 25A87218-117D-474B-8325-1567486712C0

5. Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

5.1. Engagements financiers donnés et reçus

Nature d'engagements	Donnés	Reçus
Hypothèque prêt 250K€ société MCP		50 000

5.1.1. Engagement pris en termes de congés payés en cas d'arrêt maladie

A la suite du revirement de jurisprudence de la Cour de cassation du 13 septembre 2023 sur l'acquisition de droits à congés pendant la maladie, et à la publication de la loi DDADUE au JO du 23 avril 2024, les entreprises doivent tenir compte de ce changement de règlementation.

La sortie de ressources liée au risque de réclamation des salariés pour les périodes passées est estimée selon des hypothèses raisonnables propres à la situation de chaque entité :

- Si la sortie de ressource est probable ou certaine à la date d'arrêté des comptes, elle doit être provisionnée (compte 1511).
- Si la sortie de ressource n'est pas jugée suffisamment probable, il s'agit d'un passif éventuel, non comptabilisé (art. 321 du PCG).

La société, lors de l'établissement des comptes annuels, n'a pas connaissance d'éléments jugés suffisamment probables pour comptabiliser un passif éventuel ni pour en connaitre un engagement particulier.

5.1.2. Les engagements de retraites et avantages assimilés

Notre entité ne provisionne pas son engagement de retraite dont les principales caractéristiques et hypothèses retenues pour leur estimation à la date de clôture sont précisées ci-après.
Le régime correspondant est un régime d'indemnités de départ en retraite qui résulte de la loi et de la convention collective de la métallurgie,
Le montant de notre engagement total correspondant s'élève respectivement à 2 794,15 €euros au 30/09/2025.

Cet engagement est estimé :

- selon la Recommandation CNC n°2003-R.01 et selon la Recommandation ANC 2013-02.

Docusign Envelope ID: 25A87218-117D-474B-8325-1567486712C0

Les principales hypothèses sont les suivantes à la date de clôture :

- Age de départ à la retraite présumé à l'initiative du salarié : 64 ans
- Taux d'actualisation : 3.76%
- Taux d'augmentation annuel des salaires : 1%
- Concernant l'appréciation de la probabilité d'être présent dans l'entité à l'âge de départ en retraite, notre entité utilise,
- Pour la prise en compte de la probabilité de turnover,
- Les Statistiques publiées par la DARES pour le secteur d'activité le plus proche.
- Pour la prise en compte du risque de mortalité,
- Le pourcentage de survie résulte des tables de mortalité officielles de l'Insee distinctes hommes/femmes.

Le % de cotisations/contribution sociales « patronales » probable retenu à payer sur ces indemnités est 45 % pour les cadres.

5.1.3. Informations relatives à l'effectif

L'effectif moyen salarié de l'entité se décompose ainsi, par catégorie.

	Personnel salarié
Cadres	2
Agents de maîtrise et Techniciens	
Employés	
Ouvriers	
TOTAL	2

dkpartners

Fiduciaire
Expertise
Audit

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ABERNARD

Société par Actions Simplifiée au capital de 116 494 euros
17 rue Blaise Pascal – 79000 Niort

Exercice clos le 30 septembre 2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2025

A l'Associé unique de la société ABERNARD,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABERNARD relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er octobre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévus à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 13 mars 2026

FIDUCIAIRE EXPERTISE AUDIT
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



Jean-Pierre Raynal